

Monsieur Oussouf SIBY
Conseiller municipal à Aulnay-sous-Bois
Candidat aux élections départementales

Aulnay-sous-Bois le 14/06/2021

Monsieur Georges-François Leclerc
Préfet de la Seine-Saint-Denis
Préfecture de Bobigny
1 Esplanade Jean Moulin
93 007 Bobigny

Objet: élections départementales et régionales 2021
Canton d'Aulnay-sous-Bois

Monsieur le Préfet,

En tant qu'élus de la République et candidat aux côtés de Madame Adelaïde Gandji aux élections départementales pour la liste Union de la gauche, je me permets de vous rappeler que des incidents graves ont eu lieu le 15 mars 2020, lors du 1er tour des élections municipales à Aulnay-sous-Bois.

En effet, l'un de nos colistiers de la liste « Aulnay en Commun », assesseur et délégué de notre liste est intervenu auprès d'employés municipaux qui interpellaient devant le bureau de vote toutes les personnes venues voter. Par ailleurs des assesseurs de listes différentes et moi-même en qualité de délégué avons constaté dans et devant les bureaux de vote, cette pratique illégale de « racolage » pratiquée par des personnes ayant publiquement fait campagne pour la liste conduite par le Maire. Notre assesseur a demandé à ces employés municipaux, qu'il a parfaitement identifiés comme étant proches du Maire, de cesser leurs agissements et de se disperser, mais il a été jeté à terre, a été violemment frappé au visage puis a reçu des menaces de mort. Ces faits furent notifiés au procès-verbal et une plainte fut déposée au commissariat de Bondy.

Peu après, des personnes sont venues la nuit saccager son jardin et saboter les freins de sa voiture.

Les incidents ont été signalés à Madame la Procureure de la République et un recours a été déposé au Tribunal administratif pour plusieurs irrégularités durant la campagne et pour ces faits de violence.

Le 3 décembre 2020, le recours contre l'élection municipale a été rejeté par le Tribunal administratif mais les pratiques ont été qualifiées de « déplorables et plus que condamnables ».

Les élections départementales et régionales auront lieu dans quelques jours.

Sachant pouvoir compter sur votre attachement à protéger les biens et les personnes et à faire respecter la loi, nous vous demandons de bien vouloir rappeler à Monsieur Beschizza, Maire d'Aulnay-sous-Bois, l'obligation de neutralité des agents municipaux et nous assurer qu'une attention particulière sera portée ces 20 et 27 juin au bon déroulement des élections dans notre ville.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, veuillez recevoir Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Oussouf Siby,

